

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon.

ABONNEMENT :

CANADA — 3s. 9d., payable invariablement d'avance par tiers.

ÉTRANGER — 6s. 3d. (Affranchir.)

On ne s'abonne pas pour moins de 6 mois

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'Agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

Première insertion 8cts. la ligne,
Insertions subséquentes 2 " "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

PARAISSANT TOUS LES QUINZE JOURS.

CAUSERIE AGRICOLE.

De l'éducation des fermières.

(Suite et fin.)

Une fermière doit établir, dans sa maison, un ordre parfait, observer une extrême propreté, et la faire observer par ses enfants et les domestiques. Que chez elle chaque meuble, chaque objet, ait une place marquée; que l'armoire du linge et des vêtements ne soit pas celle des chiffons; enfin, que des objets disparates ne soient point confondus et mêlés ensemble.

Une mère doit apporter le plus grand soin à ce que le travail, qu'elle a commandé à ses enfants, soit régulièrement fait; si sa surveillance ne s'exerce pas avec fermeté et avec suite, les résultats de l'éducation seront presque toujours nuls. De plus lorsqu'elle a fixé les heures de travail ou d'étude à ses enfants, elle doit s'abstenir, sans de graves raisons, de les déranger pendant ce temps.

Que cette fermière ne souffre pas que les travaux, qui peuvent être exécutés sur les champs, soient remis à un autre moment. Qu'elle se rappelle que la négligence conduit au désordre, à la malpropreté, et souvent à la ruine.

Une maîtresse de maison doit, surtout et avant tout, donner à toutes les personnes qui dépendent d'elle, l'exemple de toutes les vertus. Qu'elle soit d'une douceur inaltérable, lors même que tout, dans la famille, dans le ménage, se réunit pour la contrarier. Que sa discrétion soit à toute épreuve; qu'elle soit la dernière à dévoiler les défauts de ses domestiques, surtout si ces défauts ne sont préjudiciables qu'à elle-même. Il est des maîtresses qui savent si bien faire ressortir les moindres défauts de leurs servantes et serviteurs, qu'elles les perdent dans l'opinion publique, et les mettent dans l'impossibilité de gagner leur vie. Quelle responsabilité elles assument! Elle ne doit, non plus,

jamais faire connaître les torts de son mari. Que de femmes irréfléchies se hâtent de faire connaître à la première venue, même à leurs enfants, leurs griefs contre leurs époux! Que de ménages à jamais brouillés, par l'imprudence et l'indiscrétion de certaines épouses! Que de maris découragés se sont livrés, d'abord à l'ivrognerie, puis à tous les désordres, parce qu'ils ne trouvaient pas dans leur compagne cette prévenance et cette amitié qui aident à se relever d'une première chute!

Qu'elle soit modeste en tout et partout; modeste dans ses manières, modeste dans ses paroles, modeste dans ses vêtements. Qu'elle ne permette dans sa maison, en sa présence, aucun discours malsonnant, à plus forte raison malhonnête. Enfin qu'on reconnaisse partout en elle, la femme forte et prudente de l'évangile, et elle sera respectée de tous ceux de sa maison, de toutes les personnes qui auront des rapports avec elle.

Voilà ce que doit être la femme chrétienne, la bonne mère, la véritable ménagère.

Maintenant, comment pouvons-nous espérer que les jeunes personnes deviendront semblables à la maîtresse de maison, que nous venons de présenter à nos lecteurs? Comment pourront-elles devenir de bonnes épouses, des maîtresses prudentes, des femmes de ménage intelligentes? Elles deviendront tout cela, si l'éducation qu'elles reçoivent dans leur jeune âge, les y prépare; si les enseignements donnés sur les genoux de la mère, les leçons du pensionnat ou de l'école du village, ont pour but de développer en elles les qualités et les vertus qui leur seront indispensables plus tard. Il est donc de la dernière importance que l'éducation des jeunes filles soit dirigée avec le plus grand soin. Celles qui sont chargées de développer ces jeunes intelligences, ne doivent jamais perdre de vue que l'éducation n'est rien autre chose qu'une direction que l'on donne à quelqu'un, et que si cette direction est fautive, la personne qui la reçoit en subira les mauvaises conséquences, toute sa vie. Que l'on n'oublie pas, non plus, que l'éducation est à l'esprit ce que la nourriture est au corps.

Si cette nourriture est saine, salubre, et en rapport avec les besoins de celui qui la reçoit, elle contribue à fortifier sa constitution, à soutenir ou augmenter sa santé ; mais si elle est mal préparée, malsaine ou même excessive, elle est d'une digestion difficile, fatigue ou désorganise l'estomac, tout le système en est affecté, et elle laisse celui qui la reçoit faible, languissant et souffrant. L'éducation produit des effets en tout semblable sur toutes les facultés de l'homme ; donnée à propos, elle développe son intelligence, fortifie son esprit, forme son cœur et donne à son âme une volonté forte, inaltérable vers le bien. Au contraire, si cette éducation est exagérée, donnée sans discernement, elle peut produire les plus désastreux effets. Son moindre tort, dans ce cas, est de fausser l'esprit et le jugement, de gâter le cœur, pervertir l'intelligence et faire naître la vanité et l'orgueil. L'éducation donc, pour être utile et profitable à ceux qui la reçoivent doit être en rapport avec les besoins de chaque classe de la société, sans pourtant satisfaire les exigences exagérées de certains parents.

Maintenant disons plus particulièrement ce que doit être l'éducation pour les jeunes filles de la campagne. Elle doit être simple, peu dispendieuse et propre à les attacher davantage à la condition de leurs parents. Oui, encore une fois, instruire les jeunes filles des cultivateurs de manière à faire, de toutes celles qui n'ont pas un goût développé pour l'état religieux, de bonnes et intelligentes fermières, de pieuses mères de famille, telle doit être l'importante et utile mission des institutrices chargées de l'éducation, dans les campagnes.

D'abord, que les maîtresses de pensionnat ou d'école considèrent les jeunes enfants qu'on leur confie, comme un dépôt précieux et sacré qu'elles doivent faire profiter. Qu'elles fassent donc tous leurs efforts pour connaître le caractère, les penchants, les goûts de l'enfant qui leur arrive. Aussitôt qu'elles ont la connaissance de ce jeune cœur, qu'elles s'appliquent, sans relâche, à détruire les défauts et à développer les bonnes qualités qui s'y trouvent. Qu'elles impriment, dans cette âme encore si tendre, une volonté forte pour le bien, un souverain mépris pour tout ce qui peut lui faire perdre l'amitié de son créateur. Quand on lui aura appris ses devoirs envers Dieu et son prochain, qu'on s'occupe de lui enseigner les choses qui feront l'occupation de toute sa vie. Toute sa vie, elle devra avoir de l'ordre, de l'économie, elle devra être modeste, discrète, prudente ; toute sa vie, il lui faudra tenir un ménage, s'occuper des travaux de sa condition ; qu'on lui apprenne donc à exécuter ces travaux, à coudre, à tisser, à filer, etc. ; qu'on lui apprenne aussi à préparer la nourriture avec propreté et habileté ; qu'on ne lui laisse pas ignorer, non plus, les soins à donner aux malades, aux convalescents. Ce serait presque un crime de laisser ignorer à une fille de cultivateur, comment il faut tenir un jardin potager surtout, quelles sont les plantes qui doivent y trouver leur place. Ce serait lui rendre un important service à elle-même, à ses parents et à ses voisins de lui apprendre les propriétés curatives d'un grand nombre de plantes, que nous foulons tous les jours sous nos pieds.

Mais pour apprendre ces différentes choses à une jeune

personne, il faut que la pratique accompagne la théorie ; ainsi quand on voudra lui apprendre à préparer une bonne soupe, on l'enverra à la cuisine, on l'obligera de préparer les différentes matières qui doivent la composer, etc. ; de cette manière elle retiendra certainement ce qu'on lui enseigne. Il doit en être de même pour tous les autres sujets qu'on veut lui apprendre. De cette manière encore, on l'attachera à la condition de ses parents, on la lui fera aimer.

Que l'on ajoute à tout cela la lecture, l'écriture soignée, l'orthographe, le calcul, un peu de géographie, celle du Canada, par exemple, et un peu d'histoire ; qu'on enseigne encore à cette élève, à parler correctement, à se présenter avec convenance devant les différentes personnes qu'elles rencontreront ; enfin qu'on leur apprenne la politesse, mais une politesse réelle, celle du cœur, et qu'on leur inspire l'horreur de la feinte, des simagrées, des minauderies, en un mot de toute affectation.

Quand une élève aura été ainsi formée, ses institutrices pourront la renvoyer dans sa famille, pour qu'elle y fasse la joie, la consolation de son père, de sa mère, de ses frères et sœurs.

On objectera, peut-être, que les soins qu'exige une ferme sont des études bien sérieuses pour une enfant ; oui, sans doute, mais l'étude de la grammaire, de la géographie, du calcul, etc., est-elle moins sérieuse ? Que l'on considère l'instruction agricole comme aussi importante que ces matières, et on l'abordera sans plus de crainte, on la poursuivra avec non moins d'ardeur ; de plus, on y trouvera une source de plaisirs réels.

Pourtant s'il se trouve, dans la communauté, des élèves de talents distingués, ayant un goût prononcé et une aptitude remarquable pour la musique, le dessin, la peinture, il n'y aurait aucun inconvénient à leur enseigner ces matières, et à prolonger leur cours, si les parents peuvent payer sans se mettre à la gêne, et sans que leurs autres enfants en souffrent.

Qu'on nous comprenne bien, encore une fois, nous ne sommes pas contre les arts d'agrément, tant s'en faut ; mais nous sommes seulement contre l'enseignement de ces arts trop généralisé, et donné à des jeunes personnes sans aptitude. Mais encore une fois, malgré tout ce qu'on peut enseigner à quelques élèves, qu'on ne néglige jamais de leur donner une éducation qui les rende propres à diriger l'économie domestique d'une exploitation agricole.

Nous allons terminer ces articles par un fait que nous tenons d'une personne bien digne de foi, et qui prouve que notre opinion, sur l'éducation, est appuyée sur celle des personnes réfléchies et sensées des autres pays.

Dans un des départements de la France, les jeunes gens remarquant que dans tous les pensionnats l'éducation était faussée, et que toutes les élèves qui sortaient de ces institutions avaient un goût excessif pour la toilette, les folles dépenses, qu'elles ignoraient tout ce qui concerne la tenue d'une maison, prirent la résolution de n'épouser aucune de ces demoiselles. Ils furent si fidèles à cette détermination, qu'on ne tarda pas à s'en apercevoir, et les maîtresses des pensionnats en furent bientôt informés. Cette première résolution si bien tenue, en fit prendre une seconde. Toutes les directrices de ces institutions se réunirent,

se concertèrent entre elles, et décidèrent qu'on changerait, du tout au tout, le mode d'enseignement suivi jusqu'alors. Dès ce jour on n'entendit plus raisonner que rarement les notes du piano ; le dessin, les broderies furent enseignés avec ménagement, et à un petit nombre. D'un autre côté, toutes les jeunes filles, nobles, riches ou pauvres allaient tour-à-tour à la cuisine pour préparer la nourriture de la communauté, chacune avait son jour pour s'occuper du lavage du linge, pour prendre soin de la basse-cour, traire les vaches, etc., enfin on fit si bien, qu'on forma d'excellentes ménagères. Quel fut un des principaux résultats de ce changement opéré dans l'éducation ? c'est que les jeunes gens les plus instruits, les plus fortunés, voyant les heureux effets de ce nouveau genre d'enseignement, sollicitaient, avec empressement, la main de ces jeunes élèves, aussitôt qu'elles entraient dans le monde, car ils comprenaient que ces jeunes personnes pourraient conserver et faire fructifier la fortune qu'on leur mettrait entre les mains, et feraient le bonheur de leurs époux.

Mais, nous dirons les cultivateurs, qui ont bien saisi notre pensée, où trouverons-nous, ici, de semblables institutions ? Vous les trouverez partout, du moment que vous le voudrez sincèrement. Jusqu'à présent l'éducation a déclassé vos enfants parce qu'on a forcé, pour ainsi dire, les institutrices de mettre de côté une instruction utile et nécessaire, pour la remplacer par des connaissances inutiles et même futiles ; aujourd'hui, manifestez votre opinion, et on s'empressera de vous satisfaire, puis ce qui s'est fait ailleurs, se fera dans le Canada.

Comme l'*Histoire de la Quinzaine* n'a pu arriver à temps, pour le numéro d'aujourd'hui, nous avons rempli l'espace qui lui est réservé, par un article emprunté à un journal français, le *Courrier Universel*. Cet écrit aura d'autant plus d'intérêt pour nos lecteurs, qu'il traite des vices de l'éducation, qu'il appuie tout ce que nous disons sur le même sujet, et qu'il démontre clairement, que notre opinion n'est pas une opinion isolée, mais qu'elle est celle de tout ce qu'il y a d'hommes éclairés, en France. Les réformes qu'il réclame énergiquement sont celles que nous réclamons, car les abus introduits dans l'enseignement, sont les mêmes ici qu'en France.

Déjà quelques-uns de nos publicistes ont commencé la lutte contre les inconvénients et le danger des hautes études, pour le grand nombre. Nous espérons que la presse entière secondera leurs efforts, et que de toute part on n'entendra plus qu'un cri unanime, en faveur d'un enseignement rationnel et en rapport avec les besoins de nos populations rurales.

Les études d'aujourd'hui en France.

Rentrée des écoles — Les vacances sont finies. Les pères et mères de famille prennent le chemin de la ville pour conduire leur fils au collège, ou au pensionnat, leurs filles à la pension ou au couvent. Les émotions sont vives dans les cœurs. On se seigne à blanc pour l'éducation de cette jeunesse, à qui l'avenir

s'offre paré de dehors si séduisants ; le père épuise sa bourse ; la mère met à sec son armoire. On ne se quitte pas, au seuil de l'école, sans verser de grosses larmes, et sans assaisonner de soupirs les conseils de bien travailler et d'employer fructueusement les heures fugitives du travail.

Car si l'avenir est si riant pour l'imagination de ces jeunes gens, l'expérience de l'âge mûr sait en mesurer les difficultés. Mais cette expérience elle-même ne donne pas toujours les lumières nécessaires pour conduire la jeunesse dans le vrai chemin. L'ambition, les préjugés bourgeois fascinent souvent l'imagination des parents, et troublent les notions que le bon sens devrait fortifier dans leur esprit. Le laboureur, comme l'artisan, veut que son fils devienne un monsieur, sa fille une dame ; c'est-à-dire que le fils ait pour outil une plume, que la fille soit l'épouse d'un mari bourgeois. Bref, si les vœux secrets des parents se réalisaient, il n'y aurait plus dans le monde ni ouvriers, ni laboureurs : le monde serait composé de rentiers et de bureaucrates, avec la plèbe des déclassés, des naufragés de la fortune et des déshérités du savoir pour les servir.

Malheureusement, ces visées extravagantes ont trouvé des instruments trop dociles dans les fonctionnaires de l'enseignement, à tous les degrés. Les déceptions et les déclassements qui ont ravagé les familles, ont fini par ouvrir les yeux. On a enfin compris que le bien-être et la considération n'étaient pas toujours le fruit des éducations littéraires, et qu'une éducation plus modeste, mais solide et dirigée vers une profession laborieuse, pouvait y mener plus sûrement.

De là la création de ces écoles professionnelles qui se répandent partout aujourd'hui. De là le rapport récent de M. le ministre de l'instruction publique, qui a pour but de répondre au vœu des familles, en annexant aux lycées des cours de sciences pratiques, où se formeront les aptitudes aux travaux agricoles et industriels.

Aujourd'hui, le laboureur, l'artisan, le propriétaire rural, qui comprennent les conditions véritables de la vie honnête et honorée, ont à leur portée des établissements qui répondent à leurs vœux et au besoin de leurs enfants. Ainsi, nous avons nommé, il y a quinze jours, le bel institut de Beauvais, où toutes les ressources matérielles et morales sont prodiguées pour faire de chaque élève un homme bien élevé, instruit des choses de l'âme et de l'esprit, et, en outre, pourvu des connaissances spéciales à sa profession, commerciale ou agricole. Citons encore d'autres établissements engagés dans la même voie.

L'école formée au Lézardeau, par M. Ducouédic, se recommande également à tous les jeunes gens qui, outre une solide instruction générale, désirent acquérir la pratique du génie rural, entre autres, celle de l'irrigation et du drainage. L'irrigation, qui a pour objet de répandre économiquement les eaux naturelles dans les prairies, soit sur les pentes, soit au fond des vallées, est une science fondamentale pour la prospérité publique en France. Si elle était aussi générale

qu'elle est rare, cette science pourrait doubler le revenu du sol, en quelques années. Après en avoir fait une magnifique expérience à son château de Lézardeau, M. le Comte Ducouédic a eu la bonne pensée d'en populariser le bienfait en France, en créant chez lui une école, où la jeunesse de tout pays put venir acquiescer la théorie et la pratique de cette belle science. Cette bonne pensée a obtenu la haute sanction du gouvernement. Un décret impérial accorde à cette institution une large subvention annuelle, grâce à laquelle tous les moyens d'instruction sont assurés aux jeunes gens qui s'y rendent de tous les points de la France.

Nous avons visité l'hiver dernier le Lézardeau; nous y avons parcouru plus de cinquante hectares de prairies irriguées, où, comme l'avait décidé M. Ducouédic, pas une goutte d'eau, pas un atome d'engrais ne sont perdus pour la terre. Rien de plus ingénieux de plus habilement combiné que ces réservoirs disposés aux divers étages du terrain où se rendent les eaux de pluie, combinées avec les purins des étables et des écuries, et les vidanges de l'habitation, outre celles de la ville dont s'enrichit le sol du Lézardeau. L'engrais liquide formé de ces éléments et brassé dans ces réservoirs, s'en échappe aux jours et aux moments voulus, puis il se répand sur toute la surface des prés par des rigoles légèrement inclinées, qui les sillonnent dans divers sens. L'art d'exécuter tout ces travaux ne peut s'apprendre sérieusement qu'à l'aspect d'un terrain aussi varié d'aspect que la terre du Lézardeau, où le sol, très-accidenté et presque entièrement cultivé en prairies irriguées, offre un spécimen complet de tous les modes d'applications que puisse recevoir cette précieuse science agricole.

L'école du Lézardeau répond donc à un des besoins les plus généraux et les moins appréciés jusqu'ici de nos populations agricoles. Nous espérons que les propriétaires éclairés sauront utiliser pour eux-mêmes et pour leur contrée le bienfait de l'éducation pratique, savante et chrétienne dont ce bel établissement vient de doter le sol français.

L'enseignement agricole nous offre encore d'autres établissements, dont la revue nous paraît très-utile et opportune, si l'espace nous permettait de le faire. Citons le collège de Fontenay (Vendée), où des cours préparatoires à la science vétérinaire mettent les jeunes gens en mesure d'être admis aux écoles d'Alfort, de Toulouse et de Lyon. M. Mare, ancien principal du collège de Fontenay, ayant pris la direction du collège de Châlons-sur-Marne, a eu soin d'y créer des cours semblables, et le succès qu'il a obtenu auprès des familles est le germe d'une prospérité assurée pour cet établissement, en même temps qu'un gage de progrès pour le pays.

Nous pourrions également citer les pensionnats de Caën, où les jeunes gens mêlent à leurs études les sciences dont dépend la prospérité de ce riche département, entre autres l'hippiatrique, ou l'art d'élever et de dresser ces belles races de chevaux, dont la Normandie est justement fière. — A Compiègne, les cours

d'économie rurale, professés par notre éloquent ami M. Gossin, sont toujours suivis avec assiduité par les élèves les plus intelligents des pensions de la ville, sans préjudice aucun pour leurs études classiques. L'émulation, si heureusement développée dans ce pays par l'enseignement de M. Gossin, a gagné l'éducation des jeunes filles. La contagion du bon sens pratique a fini par arrêter cet essor funeste donné aux connaissances futiles et vaines, qui font le fond de l'éducation dans les pensionnats. Les travaux sérieux, les sciences naturelles appliqués aux occupations domestiques, commencent à disputer le terrain aux broderies, aux colifichets, aux préoccupations qui développent les goûts de luxe et de vanité dans un sexe qui a plutôt besoin de combattre que de développer ces tendances dangereuses. On cherche à faire de ces jeunes filles de bonnes maîtresses de maison, des ménagères savantes et laborieuses, comme en Allemagne, et non plus des femmes de parade et des modistes.

Les pensionnats de St. Hilaire, près de Verdun, et de St. Genest, dans les Vosges, créés par cette même pensée de bon sens chrétien et pratique, voient leur vogue s'étendre d'année en année. Espérons que l'imitation deviendra générale dans quelques années, et que nos efforts en faveur de l'éducation rurale, qui est le besoin le plus impérieux de notre époque, seront fructueux, car déjà cinquante conseils se sont prononcés dans le même sens que nous.

CORRESPONDANCES.

Recherches sur l'alimentation des chevaux.

(Suite.)

Le régime nouveau donne donc par rations quotidiennes une économie de 8 lbs de fourrage ou avoine. En tenant compte des frais de préparation et de manutention, les livres de la compagnie constatent une économie de 5 cents par jour et par cheval. Si l'on fait le calcul pour 6,000 chevaux, on trouve un bénéfice de \$300 par jour.

La somme ménagée est considérable; mais si ce ménagement se faisait au dépend des animaux, il serait condamnable. On se trouve naturellement amené à se poser cette grave question: les chevaux se trouvent-ils bien de ce régime?

La réponse ne peut laisser aucun doute. Les piqueurs et les cochers de la Compagnie des omnibus s'accordent unanimement à reconnaître que, si une différence existe entre les chevaux nourris à l'ancien système et les chevaux nourris au système nouveau, la différence est toute en faveur de ces derniers.

M. Renault ne s'en est pas tenu aux chevaux d'omnibus. Il a voulu savoir si les chevaux de luxe, traités par ce régime, le supporteraient aussi aisément que les autres. Il a visité plusieurs établissements de voitures de remise, montés avec un luxe d'animaux inconnu à Paris. Il a vu des chevaux de très-grands prix, nourris au régime de l'avoine écrasée, qui n'avaient rien perdu de leur brillante apparence et de leur fougue naturelle.

Un de ces établissements est venu apporter à la nouvelle méthode la consécration d'une expérience patiente comme savent en faire les Anglais, et pratiquée dans toutes conditions de certitude exigée par la science.

M. Etherington, l'un des plus riches loueurs de voitures de Londres, avait pris dans ses attelages deux animaux de même taille, de même âge, de même corpulence et de même vigueur.

Il les plaça dans une même écurie dans deux boxes voisines, et soumit l'un des deux chevaux au régime de l'avoine écrasée. Le premier recevait 18 lbs. d'avoine en grain, le second 15 lbs. d'avoine écrasée. Pendant un mois, ces deux chevaux attelés ensemble, faisant le même service, furent observés, avec soin. On ne remarqua pas entre eux de différence; on crut même que celui qui recevait le moins d'avoine marchait le mieux. Cela pouvait tenir à l'organisation du cheval; on changea les conditions de l'expérience. Ce fut le premier cheval qui reçut les 15 lbs. d'avoine écrasée, et le second qui reçut les 18 lbs. d'avoine en grain. Pendant un mois, nouvel examen comparatif. Il y a encore une légère différence, et c'est toujours en faveur de celui des deux qui a reçu l'avoine écrasée. Or, comme ce n'était plus le même cheval, que les rôles avaient été intervertis, cette amélioration devait bien être attribuée au régime suivi et non à l'organisation particulière de l'animal. On fit la contre épreuve pendant six mois; de mois en mois les rôles furent changés et les résultats furent toujours les mêmes.

L'expérience était concluante, et F. Etherington n'hésita pas à mettre immédiatement ses chevaux à ce régime, et, comme on pense, il s'en applaudit aujourd'hui.

M. Renault a encore visité trois établissements de cabs, possédant de 50 à 60 chevaux chacun, les écuries de l'une des principales Compagnies de chemins de fer, les attelages de la fameuse brasserie Barclay et Perkins; partout on donne aux chevaux le fourrage haché et l'avoine écrasée, et partout on s'en trouve bien sous le double rapport de l'hygiène des animaux et de l'économie apportée dans les frais de nourriture.

Je citerai encore un établissement, en France, qui a aussi définitivement adopté le régime anglais importé par M. Renault. C'est une entreprise de laiterie dans Paris. On sait que ce service se fait la nuit, à grande vitesse. La distribution commence à minuit pour se terminer à 9 heures du matin. Les chevaux vont toujours au trot, que la voiture soit vide ou chargée. On estime la charge pour un cheval à 3,500 lbs. On voit qu'il s'agit d'un service assez pénible pour les animaux.

Voici les deux régimes:

<i>Ancien régime.</i>	Avoine en grains	20 lbs.
—	Foin en bottes	10 "
—	Paille entière	10 "
<i>Nouveau régime.</i>	Avoine en grains	15 lbs.
—	Foin haché	8 "
—	Paille hachée	6 "

Ces deux expériences ne datent pas d'hier; elles durent depuis près d'un an: j'ai consulté les chefs des établissements; ils trouvent dans ce système une économie réelle, palpable, dont les livres font foi; j'ai consulté les piqueurs, les conducteurs, les cochers; ils ne se sont nullement aperçus sur le travail des chevaux du changement de régime.

Je pourrais citer encore deux ou trois établissements qui sont en train d'essayer le nouveau système et qui jusqu'ici s'en sont bien trouvés. Les chefs de ces maisons pensent que, pour opérer avec succès les modifications qui touchent à la nourriture des chevaux, surtout lorsque ces chevaux sont employés à un travail quotidien pénible, il faut agir avec la plus grande prudence et ne pas précipiter les essais, parce qu'on s'exposerait à échouer là où d'autres eussent réussi. Voyez ce que font les médecins lorsqu'ils traitent un convalescent: ils marchent à petits pas vers un régime se rapprochant de plus en plus du régime normal, afin d'arriver plus sûrement à leur but. C'est ce qu'il faut faire pour obtenir les résultats que promet incontestablement à une administration sage et prudente ce changement de régime.

(A continuer.)

Ls. N. GAUVREAU,
Sec. Trs. S. A. C.; C. T.

Isle-Verte, 8 octobre 1862.

M. le Rédacteur,

Auriez-vous la bonté de publier dans votre gazette agricole, si utile dans nos campagnes, votre appréciation des exhibitions qui ont eu lieu dans les différents comtés des districts de Québec, de Montmagny, de Kamouraska, de Gaspé et du Saguenay. Veuillez donc aussi nous dire ce que nous devrions faire, pour devenir bons cultivateurs ou de bons éleveurs d'animaux. Dites-nous donc, de plus, s'il est mieux pour nous de nous occuper de la culture de la terre ou d'améliorer nos races d'animaux, et à laquelle des races, soit bovine, soit ovine, soit porcine ou chevaline nous devons attacher le plus d'importance.

Une semblable appréciation serait d'autant plus importante qu'elle nous faciliterait le moyen de bien profiter, dans l'intérêt de l'agriculture et dans celui de chaque cultivateur, de l'aide que nous accorde le Gouvernement pour nos expositions.

St. Jean Port-Joli,

C. F. F.

30 Septembre, 1862.

Comme notre Correspondant paraît désirer savoir, avant tout, ce que nous pensons des exhibitions en général, nous allons lui dire en deux mots notre pensée sur ce sujet. Les exhibitions ont été créées dans un but très-louable et patriotique; elles étaient destinées à produire les plus heureux résultats; et déjà même elles ont fait faire un pas immense à la cause agricole. Cependant nous croyons qu'elles sont loin de toujours atteindre leur but, et que ce n'est pas trop d'avancer que, dans certains comtés, leurs résultats sont nuls. Maintenant pourquoi en est-il ainsi? parce que la routine est ici comme ailleurs, pour crier à tous ses dévoués: "Arrière ces innovations, c'est un piège qu'on nous tend; nos pères, qui remplissaient leurs greniers de bon blé, savaient bien se passer de ses expositions." En second lieu, les primes accordées presque exclusivement à l'amélioration du bétail, font croire aux cultivateurs que les riches seuls sont appelés à partager les faveurs des sociétés, et qu'eux n'ont rien à y prétendre. Nous sommes loin de partager ce préjugé, mais nous croyons que le grand nombre de nos sociétés d'agriculture accorde trop d'attention à l'amélioration du bétail, et pas assez à celle des terres. D'ailleurs il faut bien se persuader que, travailler à l'amélioration des animaux avant de travailler à celle de la culture, c'est commencer par la fin, et qu'on ne réussira efficacement à avoir un bon bétail, que lorsque nos pâturages seront abondants, et qu'on pourra lui offrir, à l'étable, une riche et saine nourriture.

Notre Correspondant nous demande ensuite, ce qu'il faut faire pour devenir de bons cultivateurs et de bons éleveurs d'animaux, etc. Pour devenir de bons cultivateurs, il faut d'abord connaître le sol que l'on doit exploiter; de plus il faut adopter un système de culture qui, tout en ne requérant pas plus de capitaux que le mode actuel, peut ramener la fertilité dans un sol épuisé. Il faut suivre, dans les récoltes, une rotation qui convienne au terrain que l'on cultive, et soit en rapport avec les besoins de la ferme. Il faut encore ne pas laisser perdre ses engrais, les distribuer sur sa terre, à propos et avec ordre. Nous ne dirons rien de plus aujourd'hui, car nous allons commencer, dans notre prochain numéro, à traiter des amendements, et notre Correspondant trouvera dans ces articles, tout ce que doit savoir et faire le cultivateur, qui veut tirer de sa terre la plus grande

somme de revenus. Pour être bon éleveur d'animaux, il suffit de savoir choisir la nourriture qui leur convient, et leur distribuer à des heures réglées. D'ailleurs, sur ce sujet, nous renvoyons notre Correspondant aux dialogues sur l'élevage des veaux et des poulains, qui ont déjà paru dans notre *Gazette*. Quant aux soins à donner aux autres espèces d'animaux, nous en parlerons dans le cours de l'hiver.

En troisième lieu, notre Correspondant désire savoir s'il est mieux de s'occuper de la culture de la terre, ou s'il est préférable de travailler à l'amélioration des races d'animaux.

Nous croyons que tout cultivateur doit s'occuper également de ces deux objets, et ne jamais les séparer; car pour bien cultiver sa terre, il lui faut des animaux forts, actifs, qui lui donne un engrais assez abondant; et pour améliorer ses animaux, avec profit, il faut qu'il tire de sa terre la nourriture qui leur convient.

Si nous n'avons pas pleinement satisfait l'attente de notre Correspondant, nous le prions de croire cependant à notre bonne volonté; et s'il désire avoir de nouveaux détails, nos colonnes lui seront toujours ouvertes.

St. A... le 1er octobre 1862.

Monsieur le Rédacteur,

Vous n'ignorez pas, sans doute, que la récolte de blé, qui faisait concevoir les plus belles espérances, est, cependant loin d'être abondante, dans certaines localités. Oui, les ravages de la mouche ont été tels, que dans beaucoup de champs, nous n'avons récolté que la paille et la balle.

Dans un semblable état de chose, vous comprenez, M. le Rédacteur, quel service immense vous rendriez aux cultivateurs, si vous pouviez leur indiquer le moyen de prévenir, en tout ou en partie, les désastreux effets de ce fléau. Ce service serait digne de toute notre reconnaissance, et votre *Gazette*, déjà si populaire et si répandue, acquerrait une importance sans égale aux yeux des cultivateurs, et le nombre de vos lecteurs doublerait en quelques jours.

J. P.

Nous voudrions, au prix des plus grands sacrifices, pouvoir satisfaire les trop justes désirs de notre correspondant, et alors la seule satisfaction d'avoir rendu le service que l'on réclame, serait pour nous une ample récompense. Cependant, malgré la meilleure volonté, nous ne pouvons, pour aujourd'hui, que promettre de nous mettre à l'œuvre, de faire toutes les recherches possibles, d'étudier cette question sous toutes ses faces, et de donner, dans un de nos prochains numéros, le résultat de notre travail.

Une piastre bien employée.

Un des meilleurs journaux agricoles, qui sortent des presses des Etats-Unis est, sans contredit, l'*American Agriculturist*. Toute personne souscrivant à ce journal, à raison de cinqchelins par année, payables d'avance, aura en sus du journal, comme prime, le droit de choisir sur deux magnifiques cartes géographiques. L'une de ces cartes, de dix pieds carrés, représente les Etats de la Virginie, de Maryland et de Pensylvanie;

l'autre, ayant quinze pieds carrés, représente les Etats du Sud, tels que Missouri, Kentucky, Virginie, Marylane, Delaware, etc. Comme l'année ne commence qu'au premier janvier, ceux qui voudront souscrire immédiatement recevront les numéros de novembre et de décembre gratuitement. Chaque numéro contient plusieurs gravures, avec des renseignements propres à la ferme et au jardinage. Ce journal est recommandable et peut être utile au cultivateur, qui sait la langue anglaise. On peut se le procurer en s'adressant à Orange Judd, 41, Park Row, New-York.

RECETTES AGRICOLES.

Nous tenons d'un ami de la *Gazette* les recettes qui ont paru dans notre dernier numéro, ainsi que celles qui suivent:

Autre moyen de conserver les œufs

Lorsque la ponte est très-abondante, il faut en profiter pour faire ses provisions d'hiver. A mesure que les œufs sont apportés du poulailler, déposez-les dans une terrine remplie d'eau de chaux éteinte, et laissez-les y un quart d'heure, puis retirez-les pour les étendre sur de la paille jusqu'à ce qu'ils soient secs. On a un tonneau que l'on a fait crépir en dedans et en dehors—pour tenir le crépi on met des coins de deux pouces en deux pouces. Disposez au fond de ce tonneau un lit de cendres, rangez dessus les œufs qui ont séché sur la paille; quand le fond du tonneau est rempli, recouvrez de cendres, et recommencez tous les jours jusqu'à ce que le tonneau soit presque plein; mettez ensuite un couvercle en bois de dimension à pouvoir entrer entre les douves et fermer hermétiquement. Quand, l'hiver venu, il faut attaquer la provision d'œufs, on eulève ce couvercle, on écarte la cendre, on prend les œufs et on recouvre. A mesure que le nombre des œufs diminue, le couvercle descend, et ceux qui restent sont maintenus, privés d'air. Les œufs ainsi traités sont aussi frais que s'ils venaient d'être pondus.

F. E. J.

Moyen de conserver le lait.

Pendant la saison de l'hiver, le lait devient extrêmement rare à la campagne, et un grand nombre de jeunes enfants sont privés d'une de leur principale nourriture; mais voici une recette qui permettra à nos bonnes ménagères de s'en pourvoir pour leurs principaux besoins et à peu de frais.—Prenez des bouteilles bien nettes et bien séchées ainsi que parfaitement inodores. Versez-y le lait nouvellement trait. Les bouteilles pleines, bouchez-les solidement avec du liège, et consolidez le bouchon avec du bon fil. Placez-les ensuite dans une chaudière avec de la paille entre elles. Remplissez la chaudière d'eau froide et mettez-la sur le feu; dès que l'eau commence à bouillir, vous enlevez le feu et vous laissez le tout refroidir lentement. Lorsque les bouteilles sont entièrement froides, on les retirera, on les essuiera, puis on les mettra dans un lieu sec et froid, mais pas assez pour les congeler. Le lait ainsi préparé se conserve des années entières.

Une femme de ménage pourra, pendant plusieurs jours, préparer ainsi une assez grande quantité de lait, afin de s'en faire une bonne provision.

Si l'on doit conserver les bouteilles de lait en caisse, on aura soin de mettre entre elles du bran de scie, (*sciure de bois*) mais en ayant bien soin qu'il soit sec.

Les voyageurs peuvent mettre à profit cette excellente recette.

F. E. J.

VARIÉTÉS.

UNE JOURNÉE DE PIE IX.

Un membre de la Chambre des communes d'Angleterre raconte le trait suivant :

Le Saint-Père reçoit, comme on doit le penser, de nombreux cadeaux d'une grande magnificence et d'un prix très-élevé, non-seulement des fidèles, mais encore de personnes qui, quoique professant leur aversion pour son Eglise, admirent son caractère et honorent ses vertus. Parmi les présents offerts depuis peu à Sa Sainteté, se trouvait une superbe selle de cheval parsemée de pierres précieuses et ornée avec toute la barbare magnificence de l'Orient; c'était une offrande du Sultan, qui, en plusieurs occasions, a témoigné tout le respect que lui inspire le Saint-Père. Le produit tiré de la vente de ces pierreries permit à Sa Sainteté de mettre à exécution un projet formé par son inépuisable charité : il s'en servit pour habiller, nourrir et consoler les pauvres.

La cour du Souverain-Pontife se compose de prélats et surtout de cardinaux; peu habitent le palais du Vatican; les cardinaux sont les princes de l'Eglise, c'est parmi eux qu'est choisi le pape, et ce sont eux qui le nomment.

En France, pays de malice, on a beaucoup parlé du luxe des cardinaux. Je voudrais bien savoir quel étalage de luxe peut faire un homme avec 2,000 écus romains de rente, et l'obligation de ne jamais marcher à pied dans la ville, d'avoir deux chevaux et au moins deux domestiques, sans parler des charités qu'ils font faire. Quel est le bourgeois tant soit peu entiché qui voudrait surtout avoir une pareille voiture? C'est une espèce de vieux carrosse jaune qui me fait l'effet d'avoir été oublié trois siècles sous une remise. Je ne voudrais pas commettre une irrévérence envers le respectable véhicule, mais je ne sais pourquoi il me fait toujours penser à la voiture d'un certain monsieur tout chamarré de dorures, qui, sur les places publiques, à Paris, en compagnie de son domestique, Mitouflet, vend des crayons et débite gratis de bons mots.

On a été jusqu'à dire que les cardinaux et les prêtres à Rome vont au théâtre; on l'a si souvent répété que je ne savais qu'en penser. A Rome, j'ai tout voulu savoir, j'étais curieux; j'allais dans le but d'étudier les hommes et les choses, je hasardai donc cette question : Est-il vrai que les prêtres vont au spectacle? On me rit au nez, on eut la charité de se moquer de moi, et on fit bien : ni cardinaux, ni prêtres, pas plus qu'en France, n'assistent aux représentations théâtrales. Ce qui a pu donner quelque apparence à cette erreur, c'est qu'autrefois des officiers civils, tels que les avocats et les notaires, portaient le costume ecclésiastique. Le clergé romain, depuis le plus humble religieux jusqu'au cardinal, surtout jusqu'au vénéré Pontife, est très-régulier, très-insulté et très-édifiant.

Puisque nous sommes à Rome, nous ne pouvons guère quitter cette ville sans parler un peu du peuple qui l'habite, de ce peuple romain dont la piété est si naïve et si touchante.

Le peuple romain a une foi admirable, et rien ne la détruit; il est toujours, avant et par-dessus tout, profondément chrétien. Malgré tout ce qu'on fait, depuis soixante ans, pour lui ravir sa religion, il est resté et il restera chrétien; c'est pour lui une seconde nature. Il croit, il espère, ou plutôt non, il ne croit pas; il voit, il sent, il touche, il est profondément convaincu. Ailleurs, la religion est comme une chose accessoire que l'on prend à ses heures. A Rome, c'est la chose principale qui domine tout le reste; on comprend si bien le *porro unum est necessarium*, une seule chose est nécessaire! Sa foi est si forte, si vivante, qu'elle se manifeste souvent par des choses qui paraissent si extraordinaires à nous autres Français; nous sommes si peu gâtés sur l'article! que nous serions tentés de défiance. Mais on a bientôt reconnu que ce peuple est foncièrement, cordialement, je dirai même guéniement chrétien; sa foi s'enlace à toute sa vie, c'est son élément : seulement il est homme, c'est-à-dire faible, et il ne réussit pas toujours à faire passer cette foi dans toutes ses actions; de

plus il est si vif, si impressionnable! sa tête s'échauffe, la passion domine; le voilà qui crie, qui blasphème, qui fait le mal; mais bientôt se calme, revient, et alors il est malheureux, il se repent; il s'accuse lui-même; il demande pardon, et on ne sent pas le courage de lui refuser. Ailleurs on pêche aussi, et on a bientôt trouvé une excuse; on dit : Je n'y vois pas tout de mal, je ne crois pas; la meilleure religion est de ne faire tort à personne. Je suis honnête homme, etc.— Le Romain prononce tout droit le mot si difficile à prononcer : " *J'ai eu tort! je suis coupable!* " Est-ce que ce n'est pas beau?

Il faut le voir : sa foi le suit partout, il fait les choses les plus touchantes sans même s'en douter. . . .

Un brave homme est à l'hôpital des incurables de Saint-Jacques-du-Corso où il doit achever de vivre; son confesseur vient le voir et lui demande comment il va. . . " Bien, très-bien, mon père, répond-il : je suis si heureux! je ne sais ce que j'ai fait au bon Dieu pour qu'il me traite si bien! Je suis plus heureux même qu'un prince romain. . . Oh! j'étais bien triste quand je quittai ma famille; je pleurais, j'avais tant de chagrins! . . . mais j'ai réfléchi, et j'ai vu que Dieu avait été bon pour moi. A la maison, ne pouvant marcher, je n'aurais jamais eu de messe. Ici j'y vais tous les jours. Chez moi, je n'aurais reçu la sainte communion que rarement, lorsqu'on la porte aux infirmes : ici, je puis la recevoir tous les mois. Chez moi, pas d'instructions : ici, des sermons, des lectures tous les jours; il ne manque rien pour aller au ciel. Il y a plus d'un riche à Rome qui pourrait envier mon sort! aussi je remercie la Providence de m'avoir amené dans cette sainte maison! . . . " — Un brave Français eût peut-être répondu à cette question : — Je suis bien, la nourriture n'est pas mauvaise, le lit est assez bon, le linge est blanc, les salles sont chauffées : puis les Sœurs ont bien soin de nous.

Il y a plus de quatre cents églises à Rome; eh bien, allez, le matin, dans l'une de ces églises : vous y trouverez des hommes du peuple qui entendent la messe avant d'aller à leur travail, et il y a même un bon nombre qui communient, parfois même plus d'hommes que de femmes.

Mais ce qui est beau à voir, c'est une église la veille d'une fête, vers le soir : les confessionnaux sont assiégés d'hommes; on a beau multiplier les confesseurs, c'est à peine s'ils peuvent suffire.

Le jour de la Purification est fête solennelle à Rome. La veille je me rendais dans une église, vers cinq heures et demie, pour chercher moi-même un confesseur. Il y a vingt et un confessionnaux dans cette église; or, tous étaient entourés de masses d'hommes; je m'étais à peine agenouillé qu'en voilà plus d'une douzaine qui se détachent et viennent fondre sur ma personne; ils m'assiègent, en criant dans leur langue : *Père, confessez-moi! Révérence, voulez-vous entendre ma confession? Excellence, me disait un grand gaillard qui s'était emparé de mon bras, ayez la bonté de me confesser le premier, j'ai donné mon cheval à garder à un camarade.* Et voilà que je reconnus que c'était un cocher qui m'avait porté plusieurs fois. J'avais beau leur dire que je ne savais pas l'italien, j'avais assez de mal à m'en débarrasser : je pris le parti de me retirer, et en m'en allant je songeais à la France, et je me disais : Nous avons souvent tant de peine à faire venir les hommes à confesse! et ici ils veulent se confesser malgré vous. Quelle différence de foi! Il paraît du reste que même édifiante aventure est arrivée à bien d'autres! Le Romain, disait un religieux, tient surtout à se débarrasser de ses fautes. Que lui importe le confesseur! un prêtre entre, il le saisit au passage, se jette à ses genoux dans le confessionnal ou au pied d'un banc; il a déjà récitée la moitié de son *Confiteor*, le prêtre n'est pas encore assis. Quand un peuple a une pareille richesse de foi chrétienne, c'est un peuple dont il ne faut jamais désespérer.

C'était en l'année 1849, les Français assiégeaient Rome; une réunion de mauvais sujets s'était formée pour brûler des confessionnaux, ils en voulaient absolument brûler; c'est du reste parfaitement le fait des républicains; donc un soir, ils arrivent tout effarés dans l'église Saint-Charles-des-Lombards; mais voilà qu'on chantait le salut, ils ne veulent pas troubler l'office; une partie de la bande se met dévotement à genoux et reçoit la bénédiction, en attendant le moment de brûler un confessionnal. Les autres allèrent attendre au coin de la porte.

Le salut fini, ils enlèvent deux confessionnaux et vont les brûler sur la place du Peuple.

Mais, voilà le lendemain, les émigrés lombards qui la veille pendant l'équipée étaient de garde sur les murs, qui viennent à apprendre les ravages faits dans leur église; ils entrent dans une colère furieuse, vont trouver les chefs du gouvernement, se plaignent que, pendant qu'ils étaient à défendre la république, on est venu dévaster leur église; que puisque chaque jour ils s'exposaient à la mort, on devait au moins leur laisser leurs confessionnaux pour se reconcilier avec Dieu; qu'ils ne voulaient plus se battre. — Les chefs de la république s'empressèrent de les calmer, sachant à quels hommes ils avaient à faire, et firent construire deux confessionnaux tout neufs, qui allèrent remplacer les deux vieux qu'on avait brûlés. — Ils sont vraiment très-beaux: la république s'entend parfaitement à faire des confessionnaux. C'est bien dommage qu'elle ne veuille s'en mêler plus souvent et en user de temps en temps.

Quelqu'un dira: c'était de la superstition; de la superstition! non, la confession n'est pas seulement un acte de dévotion facultative, c'est un devoir religieux, de conscience, imposé à tous, quel qu'ils soient, riches ou pauvres, à vous comme aux autres, chers lecteurs.

Encore un trait qui prouve la foi du peuple romain :

Dans l'église St-Augustin est une Vierge couverte de chaînes d'or, de bijoux, de pierres les plus fines; et autour se trouve une masse de courns en argent et en vermeil. Cette église est en grande vénération. Il y a des gens à prier à chaque heure du jour, des hommes et des femmes, des riches et des pauvres. C'était une forte tentation pour les émeutiers. Les voilà donc qui envahissent l'église; l'un d'eux ordonne au gardien de monter et de jeter en bas tous les bijoux de la madone. Celui-ci refuse formellement; les émeutiers le regardent, s'excitent mutuellement, mais nul n'ose toucher à la statue vénérée, et tous les trésors sont sauvés: que nos pères de la république n'avaient-ils donc la même foi! nos sanctuaires ne seraient pas si pauvres, et on ne serait pas obligé de demander sans cesse pour les entretenir.

Parlons de la charité de Rome: il y a de quoi. Rome, c'est le vrai pays, la véritable terre de la charité; c'est le centre, c'est le foyer de toute grande charité. C'est à Rome surtout que la charité, comme le bon ange, prend l'homme à son entrée dans la vie, le conduit jusqu'à la mort et au-delà. Il y a des asiles pour toutes les souffrances, et ces asiles sont souvent des palais. On n'a pas oublié pour les pauvres le marbre, les chefs-d'œuvre de l'art et le bon air. Un jour, je faisais à un prélat la réflexion que peut-être il eût été mieux de dépenser l'argent à autre chose. « Mais, répondit-il, cela ne dépend pas de l'administration; ce sont des bienfaiteurs qui ont fait la charité aux hôpitaux de ces travaux des arts; nos pères pensaient que le moral du pauvre malade a souvent besoin d'être guéri: quand on est malade dans un hôpital on est naturellement triste; or le cœur chez nous, peuple artiste, s'épanouit à la vue de ces belles choses, de ces chefs-d'œuvre; délicate et tendre charité! »

Il y a donc des asiles pour toutes les misères; il y en a pour le petit enfant qui vient de naître, pour l'orphelin, pour l'orpheline, pour les jeunes filles sans tutelle, pour les *périlicantes* comme on les appelle, pour les veuves, même pour les *mal mariées*; oh! que n'en avons-nous de semblables, ils seraient bien garnis! pour les malades, pour les convalescents, pour les vieillards, pour les pèlerins, pour les pauvres qui n'ont pas où passer la nuit. Il y a des œuvres pour donner du travail aux gens valides, du pain à ceux qui ne le sont pas, pour donner le jour l'instruction aux enfants pauvres, le soir aux jeunes ouvriers, pour donner des retraites annuelles, pour visiter les pauvres à domicile, les malades à l'hôpital, les condamnés en prison, pour ensevelir les morts, etc., etc. Ce que l'argent et la police font ailleurs, à Rome c'est la douce main de la charité qui le fait; j'aime bien mieux cela. Nulle misère du corps et nulle misère de l'âme n'a été oubliée. C'est tout comme en France, et je le dis presque à regret, c'est quelquefois mieux. La foi et les siècles ont amassé à Rome des richesses, des trésors immenses de charité. C'est même un proverbe que l'hôpital du Saint-Esprit est le plus grand

seigneur de Rome. C'est certainement le plus grand propriétaire en terre.

Malheureusement en France, nos pères furent des prodiges; ils ont dépensé ou laissé dévorer par la révolution le patrimoine des pauvres. La charité est souvent réduite à vivre au jour le jour de son travail et des bonnes industries de son cœur. A Rome elle est fille de *bonne maison*; elle a hérité d'un riche patrimoine qu'elle grossit chaque jour du fruit de ses économies.

Oh! sans doute, la charité est bonne chez nous, elle est inventive, dévouée, admirable; mais souvent la charité romaine l'a devancée, et je n'en suis qu'à moitié content; par exemple, il faut au malade qui sort de l'hôpital, repos, bon air et bonne nourriture; or tout cela ne se trouve guère chez lui; nous avons créé des œuvres de convalescents, c'est bien, nous en étions un peu fiers, et il nous semblaît avoir fait une belle invention de cœur: bah! voilà trois cents ans que la chose fonctionne à Rome et elle a, outre ses dons annuels, plus de quatre-vingt mille francs de revenu.

Un produit de la charité romaine qu'il serait bon de transférer en France, c'est l'œuvre des dots pour les jeunes filles pauvres. Partout, à ce qu'il paraît, on ne se marie guère si l'on a pas d'argent; l'argent est une grosse affaire dans la conclusion d'un mariage; souvent c'est: Pas d'argent, pas de mari. A Rome on y a songé et on a donné des dots. La jeune orpheline grandit, travaille et est sage; à l'âge de vingt ans elle se trouve à la tête d'un petit capital de cinq cents, de mille, de quinze cents francs. Elle se marie; le petit ménage est à l'aise; vienne même une cherté, un chômage, une maladie, un enfant, on est en mesure de tenir tête aux difficultés, et voilà une bonne et brave famille de plus, voilà la source d'une génération d'honnêtes gens, au lieu d'une source de honte et de scandale.

Il y a surtout à Rome un touchant usage que j'aime bien. Chaque œuvre est ordinairement dirigée par un prélat; mais quand il y a une grande misère à soulager, l'Eglise lui députe un de ses princes, un cardinal, pour qu'il en soit le père. Notez bien que c'est un honneur, que c'est très-recherché; n'est pas préposé à la misère qui veut: c'est en passant par ces honneurs que Pie IX est arrivé au trône pontifical; puis comme on traite avec respect le malheur, les jolis noms qu'on lui donne! Chaque classe de malheureux s'appelle une *famille*; aussi on dit la famille des malades, la famille des vieillards, la famille des pauvres, la famille des aliénés; il y a bien loin de là à notre malencontreux mot: *dépôt de mendicité*, comme on dirait dépôt de charbon ou d'engrais du Pérou.

On conçoit quelle doit être la charité romaine avec un tel esprit et de tels exemples. La charité est partout, en haut, en bas, au milieu, absolument comme en France; du reste, il en doit être ainsi, n'est-ce pas le même Evangile! seulement la foi y est plus grande et les fortunes aussi. Un prince romain a fait venir de France douze Sœurs de charité; elles sont à sa charge, elles élèvent soixante orphelines, donnent l'instruction gratuite à cent cinquante petites filles d'un quartier pauvre, visitent les malades, leur portent des médicaments et des bouillons; dans la maison il y a une superbe pharmacie; tout est payé par lui sans compter qu'il y a un médecin engagé à l'année qui ne doit s'occuper que de ses protégés. C'est pour ce riche charitable une affaire de quarante-cinq mille francs par an, sans parler d'environ trois cent mille francs dépensés pour acheter et approprier la maison. Voilà ce qui s'appelle faire vraiment la charité en grand.

FIN.

FIRMIN H. PROULX,

Propriétaire-Gérant.

Prix des marchés de Québec.

24 octobre 1862.

	s. D.	s. D.
Bœuf par livre	0 3 d	0 7 1/2
Mouton par quartier	2 6	5 0
Porc frais, par livre	0 4	0 5
Porc salé do	0 5	0 6
Œufs, par douzaine	0 6	0 7
Sucre d'érable, par livre	0 5	0 6
Volailles, par couple	1 8	2 0
Dindes do	7 0	10 0
Oies do	4 0	6 0
Lièvres do	0 7	0 8
Beurre frais, par livre	0 9	0 10
Beurre salé do	0 7	0 8
Patates, par minot	1 3	1 6
Avoine do	1 6	2 0
Pois do	4 6	5 0
Foin, 100 bottes de 16 lbs.	55 0	60 0
Erable, 3 pieds	16 6	17 0
" 2 pieds et demi	14 0	14 6
Merisier, 3 pieds	13 0	13 6
" 2 pieds et demi	12 0	12 6
Fleur, extra superfine	23 0	30 0
" superfine	24 6	25 6
" No. 2	23 6	24 0
" Fine	17 6	20 0

AVIS.

COMME plusieurs personnes, parmi nos abonnés, nous demandent les premiers numéros de la Gazette des Campagnes de la présente année, pour les faire relire, et que les numéros 1, 2, 3, 7 et 8 sont épuisés, nous osons demander à ceux qui ne se proposent pas de les garder de cette manière, de vouloir bien nous faire la faveur d'envoyer les susdits numéros à ce bureau. Ce léger sacrifice de leur part nous mettrait en état de pouvoir satisfaire à de nombreuses demandes.

FIRMIN H. PROULX,
Propriétaire-Gérant.



DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 9 octobre 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 118,000 acres des terres publiques situées dans le township de CHAPPAIS, PAINCHAUD et POHENEGAMOOK dans le comté de KAMOURASKA, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont l'intention de le faire, le et après le vingtième jour de novembre prochain, à raison de 30 centins par acre.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local, FLORENCE DEGUISE, écrivain, à Ste. Anne de la Pocatière, C. E.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

15 octobre 1862.



Département des Terres de la Couronne

QUÉBEC, 14 août 1862.

IL a plu à Son Excellence le Gouverneur-Général de nommer CHARLES FRANCOIS ROY, écuyer, de Sainte Anne des Monts, agent pour la vente des terres publiques dans cette section de la province située depuis la limite Ouest du township de Cherbourg, dans le comté de Rimouski, allant vers l'est jusqu'à la seigneurie de la Magdelaine, dans le comté de Gaspé.

M. Roy prendra aussi la charge des octrois gratuits sur le chemin de Matane à Cap Chat.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

29 août 1862.

Département des Terres de la Couronne

QUÉBEC, 21 juillet 1862.

AVIS est par les présentes donné qu'environ 9,700 acres des Terres de la Couronne, dans les townships de CASUPSCULL et ASSEMETQUAGAU dans le comté de Rimouski et Bonaventure, C., E., seront offerts en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont l'intention de le faire, le et après le VINGT-TROISIÈME jour d'août prochain.

Pour particularités s'adresser à l'agent local, J. B. LEPAGE, écrivain, à Rimouski.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

15 août 1862.

DEPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 18 juillet 1862.

AVIS est par le présent donné que JEAN-BAPTISTE LEPAGE, écrivain, agent pour l'établissement des terres sur le chemin MATAPEDIA, est maintenant autorisé à faire des octrois gratuits de 100 acres sur ce chemin, dans les townships de CASUPSCULL et ASSEMETQUAGAU.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

15 août 1862.

LE VERGER CANADIEN

ou

Culture raisonnée des Fruits qui peuvent réussir dans les Vergers et les Jardins du Canada.

Prix: un écu.

A vendre à l'imprimerie de Jos. Darveau et chez M. L. H. Hardy.

N. B.—En envoyant \$1 on recevra deux copies, franco, par la malle.



DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 1er octobre 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 11,000 acres des terres de la Couronne situées dans le township de PRICE, comté de BEAUCE, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont l'intention de le faire, le et après le huitième jour de novembre prochain, à raison de 40 centins par acre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent local LOUIS LABRECQUE, écrivain, à Lambton, C. E.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

15 octobre 1862.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 3 octobre 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 28,000 acres des terres de la Couronne situées dans le township de ADSTOCK, comté de BEAUCE, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont l'intention de le faire, le et après le douzième jour de novembre prochain, à raison de 40 centins par acre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent local, LOUIS LABRECQUE, écrivain, à Lambton, C. E.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

15 octobre 1862.

DÉPARTEMENT

DES

TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 7 octobre 1862.

AVIS est par le présent donné qu'environ 121,000 acres des terres Publiques situées dans les townships de PATTON, TALON, ROLETTE et PANET, dans le comté du MONTMAGNY, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont l'intention de le faire, le et après le dix-septième jour de novembre prochain, à raison de 30 centins par acre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent local, FRANCOIS TETU, écuyer, à MONTMAGNY, C. E.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

15 octobre 1862.



Département des Terres de la Couronne

QUÉBEC, 12 septembre 1862.

A VIS est par les présentes donné qu'environ 18,836 acres des terres de la Couronne dans le township de TOURELLE comté de Gaspé, seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingt-deuxième jour d'octobre prochain, à raison de 20 centins par acre.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local, CHS. F. ROY, écuyer, à Ste. Anne des Monts.

WM. McDougall,
Commissaire.

22 septembre 1862.



DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 15 septembre 1862.

A VIS est par le présent donné qu'environ 18,000 acres des terres de la Couronne, situées dans le township de BUNGAY, comté de Kamouraska, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le ou après le vingt-septième jour d'octobre prochain, à raison de 30 centins par acre.

Pour plus amples informations s'adresser à l'agent local, F. DeGUISE, écuyer, à Ste. Anne de la Pocatière.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

22 septembre 1862.



Département des Terres de la Couronne

QUÉBEC, 8 Septembre 1862.

A VIS est par le présent donné qu'environ 21,500 acres des Terres de la Couronne dans le township FOURNIER, Comté de Pîslet, seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingtième jour d'Octobre prochain, à raison de 30 centins par acre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent local, STANISLAS DRAPEAU, écuyer, à St. Jean Port-Joli.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

22 sept. 1862.



DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE

QUÉBEC, 9 septembre 1862.

A VIS est par les présentes donné que L. N. GAUVREAU, écuyer, agent des terres sur le vieux et le nouveau chemin de Témiscouata, est maintenant autorisé à faire des octrois gratuits de cent acres sur ces chemins, dans les townships d'ARMAND et DEMERS.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

12 septembre 1862.



DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 8 Septembre 1862

A VIS est par le présent donné qu'environ 51,726 acres des Terres de la Couronne dans les townships de MANN et PATAPEDIA, dans le Comté de Bonaventure, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingtième jour d'Octobre prochain, à raison de 20 centins par acre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent local, JOSEPH N. VERGE, écr., Carleton.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

12 sept. 1862.

DEPARTEMENT
DES
TERRES DE LA COURONNE.

QUÉBEC, 8 Septembre 1862.

A VIS est par le présent donné qu'environ 102,751 acres des Terres de la Couronne, dans les townships de DEMEUILLES, ST. GERMAIN, ASHUAPMOUCHUAN, DELISLE et BAGOT, dans le Comté de Chicoutimi, C. E., seront offertes en vente à ceux qui y sont établis ou qui ont intention de le faire, le et après le vingtième jour d'Octobre prochain, à raison de 20 centins par acre.

Pour plus amples informations, s'adresser à l'agent local, VINCENT MARTIN, écr., Chicoutimi.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

12 septembre 1862.

BOIS ET FORÊTS.

Département des Terres de la Couronne

Québec, 8 août 1862.

A VIS est par le présent donné qu'une vente de limites pour la coupe du bois (timber berths), dans les territoires suivants, aura lieu aux places et jours sous-mentionnés, et sera sujette aux conditions aussi sous-mentionnées, savoir :

Territoire du Sagunay, à la Grande Baie, le 5 de Septembre prochain.

Territoire du St. Maurice, au bureau de l'agent des bois de la Couronne, aux Trois-Rivières, le 9 de Septembre prochain.

Territoire de la partie inférieure de l'Ottawa, au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Montréal, le 11 de Septembre prochain.

Territoire Chaudière et Maniwaska, à Fredericton, Nouveau-Brunswick, le 21 de Septembre prochain.

Territoire de la partie inférieure du St. Laurent, au bureau de l'agent des bois de la Couronne, à Trois-Pistoles, le 2 d'Octobre prochain.

CONDITIONS DE LA VENTE.

Premièrement. Les limites, suivant leur étendue supposée, plus ou moins, seront offertes en vente, par encan public, à tel point d'enchère, outre la rente foncière ordinaire, que pourra déterminer le département des terres de la Couronne.

Les limites seront adjugées aux personnes qui offriront le plus haut bonus.

Le bonus et la rente foncière de la première saison devront être payés dans chaque cas immédiatement après l'adjudication.

Secondement. Les personnes à qui les limites seront adjugées, seront tenues de faire tirer les lignes des limites, à leurs propres frais, lorsque cela sera nécessaire, conformément aux instructions qui devront être émanées par le département des terres de la Couronne.

Troisièmement. Toutes les limites, dont il sera disposé sur la rivière St. Maurice et ses tributaires, seront sujettes à une charge annuelle au profit du Fonds du Chemin de St. Maurice, à raison de quarante piastres par cinquante milles carrés d'étendue : cette charge devant être payée chaque saison préalablement à l'émanation de la licence.

Quatrièmement. Les licences seront émises, en faveur des adjudicataires, dans l'espace d'un mois, à compter de la date de la vente.

Cinquièmement. Sur tout autre rapport les limites seront soumises aux règles générales concernant les bois qui sont maintenant en force ou qui pourront le devenir par la suite.

Pour toute information sur les limites qui doivent être offertes en vente, on pourra s'adresser aux bureaux des bois de la Couronne, dans les localités respectives, le et après le VINGT du courant.

ANDREW RUSSELL,
Ass.-Commissaire.

12 septembre 1862.

TABLE

Matières contenues dans le premier Volume

GAZETTE DES CAMPAGNES.

PROSPECTUS.

Causeries Agricoles.

	PAGES.
Appel fait aux cultivateurs pour aider cette nouvelle publication agricole.....	1
Des expositions agricoles, de l'égouttement des terres, etc.....	13
Rapport de O. E. Casgrain, éer., sur les grains d'automne.....	21
Avis aux instituteurs.....	29
Système de culture.....	37, 45
Nécessité d'améliorer le sol.....	55
Possibilité d'améliorer nos terres.....	61
Les qualités que doit posséder tout cultivateur..	77
De l'étude des différents sols.....	85, 94, 100
Du sable ou terrain sablonneux.....	109
Du sol calcaire.....	117
Sol tourbeux, marécageux, etc., etc.....	125
Du sous sol et de son influence.....	133
De la germination des plantes et de leur croissance.....	141
De la colonisation et du défrichement des forêts	149, 157, 165
De l'éducation des fermières.....	173, 181, 189

Histoire de la Semaine.

Réflexions sur les principaux événements de l'Europe, des Etats-Unis, suivies de quelques remarques sur les affaires de notre pays.....	3
De la France, de l'Italie, des Etats-Unis et du Mexique.....	15
Eloge de quelques publications canadiennes, etc.—Remarques sur nos édifices religieux.....	22
Réflexions sur les événements de l'Italie, etc...	31
Suggestion faite aux instituteurs de donner en prix à leurs élèves quelques-unes de nos publications canadiennes.....	39
Réflexions sur les événements de l'Italie, de la France, du Mexique et des Etats-Unis.....	47
Réflexions sur les faits et intérêts de notre pays	56
Réflexions sur l'Italie, la France, les Etats-Unis et le Canada.....	64
Réflexions sur l'Angleterre.....	70
De la colonisation; remarques sur les Etats-Unis, etc.....	79
Réflexions sur le Canada, les Etats-Unis et l'Italie.....	86
L'Italie et la Révolution.....	95
Le Parlement Canadien.—Rome et l'Europe ..	103
Pie IX et les martyrs du Japon—Un mot de la guerre américaine.....	111

PAGES.

De l'éducation—L'enseignement agricole—Remarques sur l'immigration.....	119
La révolution italienne et Pie IX.—Attitude de l'Angleterre vis-à-vis le Canada.....	126
La moisson—L'Hon. M. Evanturel au Saguenay—L'exposition de Londres—Remarques sur les Etats-Unis, l'Italie, la France et la Révolution.....	142
La moisson—La culture du verger—Les Etats-Unis—Garibaldi et la Révolution.....	151
Mouvement favorable à l'Agriculture—Les Trappistes en Canada—Pie IX, la Révolution et l'Europe.....	158
Les Etats-Unis—Garibaldi—L'Empereur Napoléon III et Pie IX—Action bienfaisante du prêtre sur le colon—Départ du Révd. M. Achile Pelletier, pour les missions du Labrador	167
Excursion dans les paroisses de la côte sud, au-dessus de Québec.....	174
La guerre des Etats-Unis—La guerre d'Italie—Lettre de M. de la Guéronnière.....	182

Sujets divers.

Problèmes à résoudre.....	9
Du fumier, encore du fumier et toujours du fumier	5
Le progrès, le cabaret et le tabac.....	5
Discours de Mgr. Dupanloup, évêque d'Orléans, au concours agricole d'Orléans.....	S et 17
Des engrais.....	16
Bons exemples dans la culture améliorée.....	23
Hygiène des animaux.....	24
Questions et réponses.....	25 et 32
De la culture de la vigne sauvage.....	25
Faits divers.....	25 et 32
Sophistication des vins.....	39
Excursion dans les townships d'Aston (<i>Extrait de la Minerve</i>).....	41
Exemples que les animaux donnent à l'homme, par Mlle. Brun.....	42
Le jour de l'an— par Alex de St. Léger.....	43
De la chaux sur les terres.....	49
Le Haut-Saguenay.....	50
Un mot à nos bienveillants lecteurs.....	53
Soins à donner aux Veaux.....	58
L'élan agricole.....	66
Bon exemple à suivre.....	67, 74, 81, 91, 178
Le Beurre.....	72
Le crédit foncier.....	73
<i>Courrier du Canada</i>	74
A nos abonnés.....	74
Tableau météorologique pour le mois de mars..	76
Do. do. d'avril...	91
Les semilles.....	81
Nécrologie—M. le Grand Vicaire Ls. J. Casault	82
Remerciements.....	83, 91
Soins à donner aux poulains et aux juments poulinières.....	88, 97, 113
Bon exemple.....	90
M. le Grand Vicaire Gauvreau.....	93
Température.....	98
Prix des marchés de Québec et de Montréal...	99, 107
La culture du lin et du chanvre.....	104
La sécheresse (<i>Extrait de L'Ordre</i>).....	106

PAGES.		PAGES.
107	Eau dans les bois	
107	Coupe du bois	
114	Ecole d'Agriculture du Collège de Ste. Anne..	
120	Conseils aux cultivateurs	
128, 134, 144	Dialogue sur le temps convenable à la coupe des céréales et du foin	
130	Association agricole	
130, 136, 137	La <i>Revue Agricole</i>	
135	L'encombrement des professions libérales (extrait du <i>Journal de Québec</i>)	
137	Exposition provinciale	
138	Usage de la paille de maïs (blé-d'inde)	
138	Les maîtres de poste	
153	L'abrication du sirop de pomme, de betterave et de carotte	
154	Concours agricole de la Société d'Agriculture de Kamouraska	
154	Publication	
122, 154	Pompes à incendie	
161	Visite des Honorables MM. Sicotte et Tessier - à Ste. Anne	
162	Récolte	
162	Singulière coïncidence	
169, 176	Concours provincial agricole de Sherbrooke ...	
173	L'automne	
178	Entrée des élèves de l'Ecole d'Agriculture de Ste. Anne de la Pocatière	
186	Amélioration des races d'animaux	
191	Les études d'aujourd'hui en France	
194	Une piastre bien employée	
Correspondances.		
7	Plantation des arbres fruitiers, par E. D.....	
18	Encouragements et conseils donnés au Directeur- Propriétaire de la <i>Gazette des Campagnes</i> ..	
26, 33	Le crédit foncier, par M. Ossaye (de <i>L'Ordre</i>) ..	
73	Le chemin Taché, par M. Stanislas Drapeau ..	
82, 89, 98	Du groseillier et du gadellier, par l'Abbé Pro- vaucher	
83	L'Association de Secours, par M. St. Drapeau ..	
106, 114	Emploi du plâtre, par M. E. H. Parent	
106	Expérience d'une recette, à St. Modeste	
121	Visite à Ste. Anne, par L'Arbre de la Vallée..	
121	Chicoutimi	
122	Bon emploi d'une recette	
171	Le Lac St. Jean et le Saguenay	
184, 192	Remède contre la rareté du foin, par M. Ls. N. Gauvreau	
185	Questions sur la ferme et le bétail	
193	Les Expositions, par C. F. F.	
194	La mouche à blé, par J. P.	
Recettes Agricoles.		
60	1 Remèdes pour guérir les blessures des che- vaux	
60	2 Moyen pour rendre tendre la viande la plus coriace	
67	3 Nouveau moyen de nourrir et d'engraisser les veaux	
75	4 Soins à donner aux moutons après la tonte ..	
75	5 Destruction des poux et des vers chez les bêtes à cornes	
83	6 Moyen de chasser les maringouins, et les autres insectes nuisibles à l'homme	
87	7 Moyen bien simple de guérir le dévoiement des veaux	
91	8 Moyen de faire cesser à l'instant les douleurs causées par la piqure des insectes	
91	9 Moyen de chasser les rats	
91	10 Remède contre la toux et la gourme des chevaux	
98, 107	11 Moyen de détruire les chenilles	
99	12 Histoire d'une recette	
115	13 Economie dans la nourriture du cheval	
120	14 Moyens faciles d'extraire les corps qui s'in- troduisent dans les yeux	
130	15 Nouveau remède contre les piqûres des in- sectes	
138	16 Moyens de préserver les betteraves, les na- vets, etc., des attaques des insectes	
138	17 De la destruction des punaises	
138	18 De la destruction des maringouins	
146	19 Moyen d'empêcher que la <i>pataté</i> ne s'empare de la tige du chou et ne la fasse périr ..	
146	20 Moyen de bien conserver les pommes et de leur donner le goût d'ananas	
154	21 Moyen de détruire les chenilles qui dévorent les arbres fruitiers	
154	22 Graissage des voitures et des engrainages ..	
162	23 Emploi du sel dans l'engraissement des oies et des canards	
171	24 Moyen d'empêcher les mauvais effets d'un coup d'eau froide pour les cheveux, à la suite d'une marche forcée	
178	25 Moyen de rendre les étoffes incombustibles ..	
178	26 Moyen de préserver les semis de choux et de navets, des attaques des puces de terre ..	
186	27 Emploi des feuilles du géranium pour guérir les coupures	
186	28 Moyen employé par les Chinois pour la con- servation des œufs	
194	29 Autre moyen de conserver les œufs	
194	30 Moyen de conserver le lait	
Littérature.		
10, 19, 27, 31	Paule et Marie	
19	Histoire du voisin Pierre	
34, 50	Les tribulations de M. Meurt-de-Soif	
44, 51	La dot d'Olivette	
108, 115, 123, 131, 139, 147	Mémoire d'un déporté à la Guyane française— Le chemin du bonheur—Le chemin du mal- heur ..	
148, 155, 163, 171, 179	Félix ou le jeune cultivateur	
180	L'œuf de la poule grise	
187, 195	Une journée de Pie IX	
FIN.		